



Compte Rendu : Réunion ETR mi-saison 8 Février 2024 à Lorient

Présents : Franck Robert / Kilian Collet / Cédric Roudot / Jean-Noël Vincent / David Bizouarn / Béatrice Rubéaux Grandin / Laurent Mottin / Charly Menuet / Aldo Jouanny / Gilles Quenet / Ronan Fouéré/ Jérôme Liot

Excusés : Erwan Briec / Jean-Luc Bartoli / Joël Boucher

Ordre du jour : Protocole commotion / Gestion du tirage au sort / Informations BPJEPS / Réforme du CQP / Retour des championnats départementaux Benjamins - Minimes / Stages nationaux de rentrée

Point 1 : Protocole Commotion

Remarque : Un manque de connaissances de ce protocole a fait apparaître des manquements dans le suivi du processus. Pour rappel, l'ensemble des organisateurs de compétitions doivent avoir les fiches qui sont disponibles sur :

[PRÉVENTION ET TRAITEMENT DES COMMOTIONS CÉRÉBRALES | BRETAGNE JUDO \(judo-bretagne.bzh\)](#)

La commission sportive doit expliquer ce protocole au personne en charge du service médical et envoyer à l'issue de compétition à l'adresse indiquée dans les fiches + en copie la ligue de Bretagne.

Une formation aura lieu le **19 février 2024**, les comités ont été sollicités pour transférer l'information à l'ensemble des référents médicaux. Les enseignants et officiels sont les bienvenus.

Point 2 : Gestion des compétitions

A la fin de chaque compétition, il est essentiel d'envoyer le fichier MDF au responsable de la commission sportive régionale. Les comités ont la possibilité de valider la compétition. Cela permet à l'ensemble des protagonistes d'avoir l'information à la fois sur les mini-sites et sur les espaces licenciés. Les sélections, ayant besoin d'être vérifiées peuvent être envoyées dans un second temps après validation de la commission responsable.

Il devient important que les départements et la ligue forme des personnes sur le logiciel de compétition et que le rôle de la commission sportive évolue.

Le rôle de la commission sportive :

En amont : Organiser les têtes de série et définir les éventuelles places de barrage à effectuer selon les quotas à sélectionner.

Durant la compétition : Gestion des abords de tatamis. Décide de l'organisation de la compétition (attribution des catégories de poids sur les différents tapis).

Pour le tirage au sort :

- ➔ Création d'une commission spécialisée dans la gestion du tirage au sort avec une formation se déroulant 1 fois par an dans un premier temps. Une seconde formation peut être organisée à l'échelle comité.
- ➔ Objectif avoir 2 à 3 personnes formées dans chaque département pour soulager la commission sportive.
- ➔ Valoriser certains commissaires sportifs.

Proposition de mettre en place un statut spécifique, un nom sera à trouver pour la spécificité de la fonction.

PS : Une sensibilisation des CS régionaux sur le logiciel, notamment la pesée sera à effectuer.

Point 3 : Ouverture d'un BPJEPS en Bretagne

Le dossier d'habilitation est en cours de finition et sera déposé prochainement. L'ETR se met dès à présent à disposition des clubs et stagiaires potentiels qui souhaiteraient des informations.

Début : 20 septembre 2024

Fin : 10 juillet 2025

La coordination sera assurée par Margaux Poyard, Cédric Roudot sera potentiellement l'adjoint à la formation.

La formation des formateurs est essentielle, à ce titre, une formation sur l'outil informatique GENIALLY se fera en fin de saison sportive positionnée dans la continuité de la réunion ETR de fin de saison.

Point 4 : Réorganisation du CQP

Le Certificat de Qualification Professionnel est en réécriture au niveau national et sera davantage orienté sur la pédagogie.

La temporalité est à revoir pour étaler la formation sur deux saisons répondant davantage à la problématique des travailleurs qui doivent poser des congés.

- Formation week-end
- Formation durant vacances scolaires jusqu'au samedi midi en mutualisant avec la formation BPJEPS le jeudi-vendredi.

A étudier en fonction du nouveau diplôme et de ses blocs de compétences.

Point 5 : Tour de table des commissions

Jujitsu : Un championnat régional qui s'est organisé en mutualisant les quotas avec les Pays de Loire, cela a été favorable à la Bretagne. La compétition régionale aura lieu l'année prochaine dans leur région. La formation des arbitres durant un stage de pratique a été appréciée. L'action sera reconduite l'année prochaine.

Côtes d'Armor : R.A.S tout va bien au niveau de la commission. Des temps de briefing auprès des familles et des coachs sont réalisés avant les animations. Bonne attitude des enseignants à souligner. Certains arbitres qui avaient cessé d'officier reviennent au niveau départemental.

Finistère : Formation de commissaire sportif au logiciel de tirage au sort en cours, ce qui permettra de donner de la disponibilité sur la gestion de la compétition. Une première compétition (équipe) avec coaching autorisé qui a été plus que décevante sur l'attitude. Il est important de rappeler le rôle éducatif des enseignants.

Ille et Vilaine : Des changements récents au niveau de la commission départementale. La mise en place de responsable s'occupant du tirage au sort est réalisée et est appréciée.

Morbihan : Un débordement constaté sur le début de saison. Bug informatique concernant la relation grade championnat sur les ceintures de couleurs.

Kata : Demande d'avoir un calendrier de l'ensemble des stages sur le territoire.

Réponse : les dates arrivent très tardivement des départements, tout comme les demandes de créations d'évènement... Dès que l'évènement est créé, il y a un renvoi sur l'agenda du mini-site.

Arbitrage : Les relances sur les compétitions à quota montrent pour l'instant satisfaction. Les équipes sont mieux agencées sur le calendrier ce qui est facilitant pour les arbitres. Il sera difficile de respecter parfaitement le cahier des charges pour le tournoi excellence cadet de Cesson.

Franck a réalisé un recensement de l'ensemble des CS et des arbitres de l'école jusqu'à l'échelon régional. Il est envisagé de remettre un challenge des officiels en place. Il y a de plus en plus de débordement de souligner ce qui questionne sur l'avenir et l'image renvoyée au grand public.

Point 6 : Retour sur la première étape du nouveau règlement des équipes Benjamins / Minimes

Difficulté d'avoir un consensus entre les enseignants. Le règlement sera affiné et proposé en réunion ETR de Juin avec un envoi aux commissions départementales en amont de la réunion régionale. Tout le monde s'accorde à dire que le règlement est trop complexe.

- Limiter les regroupements à 3 clubs maximum.
- Voir pour la possibilité d'autoriser un renfort même pour le palier 1.
- Il doit y avoir une majorité d'un même club dans l'équipe.

Rappel : la règle des paliers a été mise en place pour permettre aux petites structures de s'exprimer en équipe et la volonté de retrouver une dimension ludique à cette compétition où l'enjeu de la victoire se fait parfois au détriment de la formation des combattants.

Point d'étape tournoi individuel Benjamin : Baisse du nombre de participants descendant à 20 % de la population des benjamins, il y a 13 ans le pourcentage était de 50 %.

Point 7 : Attente sur le prochain SNR

Constat actuel : Impression d'avoir de la redondance sur certaines thématiques. De survoler les ateliers.

Retrouver un format sur 2 jours avec un moment convivial. Possibilité aux enseignants de ne venir que le dimanche. Formation des élus en parallèle.

Avoir des temps imposés tous ensemble et des temps d'ateliers au choix. Replacer la pédagogie au centre de cette formation. Rajouter de l'échange entre les enseignants.

Il est important de faire passer les informations fédérales le plus tôt possible. Conserver un temps en visio en septembre (à avancer si possible d'une semaine).

Election :

Comité : mai 2024

Ligue : juin 2024

Fédéral : novembre 2024

Clôture : Jérôme Liot , Président de ligue, remercie l'ensemble des acteurs pour leur présence.

Margaux POYARD